



## SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

### DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 06 SEPTEMBRE 2021

n° 17-2021

#### Election des membres de la Commission d'appel d'offres

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique de Saint-Lô (SMPH) s'est réuni lundi 6 septembre 2021 à 15 heures 30 à SAINT-LO, au Pôle Hippique, salle chemin de la Madeleine, sur convocation du 27 août 2021.

La séance est présidée par M. Jean MORIN, Président du SMPH.

Le secrétaire de séance est M. Sylvain LETOUZE.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

#### **PARTICIPANTS** (avec voix délibérative) :

##### **Membres titulaires** :

Mme Malika CHERRIERE	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Sylvain LETOUZE	Conseiller régional – Région Normandie
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Hervé AGNES	Conseiller départemental canton de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental canton de PONT-HEBERT
M. Jean MORIN	Conseiller départemental canton de CREANCES
M. Mickaël GRANDIN	Conseiller communautaire – SAINT-LO AGGLO
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – SAINT-LO AGGLO
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de la Ville de SAINT-LO pouvoir de Mme Stéphanie CANTREL

#### **EXCUSEE** :

Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale – Ville de SAINT-LO pouvoir à Mme Emmanuelle LEJEUNE
-----------------------	--------------------------------------------------------------------------------

## **Election des membres de la Commission d'appel d'offres**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des marchés publics et les éléments d'information fournis au rapport du Président,

Vu les statuts et le règlement intérieur du syndicat mixte du pôle hippique de Saint-Lô (SMPH),

Vu que le SMPH composé de 10 membres titulaires et que le Président du SMPH est membre de droit de la Commission d'Appels d'Offres,

Suite à l'élection parmi les 10 membres titulaires, la Commission d'Appels d'Offres se compose comme suit :

**Président : M. Jean MORIN**

### **5 Membres Titulaires :**

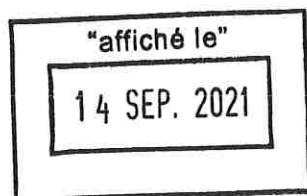
Mme Malika CHERRIERE, Conseillère régionale de Normandie  
M. Loïc RENIMEL, Conseiller communautaire Saint-Lô Agglo,  
M. Hervé AGNES, Conseiller départemental  
Mme Stéphanie CANTREL, Conseillère municipale - Ville de Saint-Lô  
Mme Florence MAZIER, Conseillère régionale de Normandie

### **3 Membres Suppléants :**

M. Mickaël GRANDIN, Conseiller communautaire Saint-Lô Agglo  
M. Jean-Claude BRAUD, Conseiller départemental  
M. Sylvain LETOUZE, Conseiller régional.

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte  
du Pôle Hippique de Saint-Lô,**



**Jean MORIN**